



17e CHTS DE LA MEDITERRANEE épreuve sélective
Tunis - TUN
Toutes armes Mixte M15
du 25-01-2020 au 27-01-2020

Chef de délégation	BERTHIER Frank			
Entraîneur(s)	BLOMME Marie BOURDAGEAU Maxime			
Arbitre(s)	BOUDHIL Timothe			
Athlète(s)	GENIEZ Faustine	ED	BEAUVAIS ACA	
	WINGERTER Nolan	EH	ANNONAY CE	
	FRIESS Maelys	FD	HENIN BEAUM	
	VALIERE Hugo	FH	ONET CHATEAU	
	CHABROL Roxane	SD	TARBES ATE	CREFED TARBES
	COUDERC Tom	SH	MAISONS ALF	

Passeport, obligatoire

AINSI QU'UNE AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE OBLIGATOIRE

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU SIGNATAIRE (Carte d'identité ou Passeport)

Nous vous invitons d'ores-et-déjà à prendre connaissance de l'ensemble des recommandations figurant dans la [Fiche Conseils aux Voyageurs pour la Tunisie](#) sur le site internet du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et le cas échéant, à s'inscrire sur le site internet Ariane.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/tunisie/>

Ariane permet à tout ressortissant français, lorsqu'il effectue un voyage ou une mission ponctuelle, de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère des Affaires étrangères. Une fois ses données saisies sur Ariane, il recevra des recommandations de sécurité par courriels si la situation dans le pays le justifie, sera contacté en cas de crise dans le pays de destination et la personne contact qu'il aura désigné pourra également être prévenue en cas de besoin.

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

DEPART 25/01 :

RENDEZ-VOUS : 03h00 avant le décollage

Autorisation : 1 bagage de 23kg en soute plus 1 bagage de 08kg en cabine

CDG 2E / TUNIS - AF1184 - 13H55 / 16H20

RETOUR 27/01 :

TUNIS / CDG 2E - AF1085 - 10H10 / 12H50

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français

- FIE (Fédération Internationale d'Esime) pour les compétitions internationales

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque)

2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors

3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors

ORGANISATEUR : Fédération d'escime de Tunisie

LIEU DU TOURNOI ET HEBERGEMENT : HOTEL MOURADI GAMMARTH,
la marsa gammarth La Marsa 2070, Tunisie, +216 71 274 300

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Pour déclarer un sinistre au titre des garanties d'assurance Responsabilité Civile ou Individuelle Accident, remplissez le formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFE (www.escime-ffe.fr / vie du club / assurances.)

Pour faire appel à ALLIANZ Assistance (en cas de problèmes lors de vos déplacements) :

Depuis la France : 01.42.99.64.99 (appel non surtaxé) / Depuis l'étranger : +33 1 42 99 64 99

En indiquant : Le nom et le numéro du contrat n°922557

Les nom et prénom et l'adresse exacte de l'assuré

Le numéro de téléphone auquel l'assuré peut être joint